



Février 2026

## 05 février 2026 : Journée nationale de prévention du suicide

**3114** SOUFFRANCE  
PRÉVENTION  
DU SUICIDE

### ▶ Introduction

À l'occasion de la Journée nationale pour la prévention du suicide, notre Centre de gestion souhaite rappeler l'importance de la santé mentale au travail et le rôle clé des collectivités dans le repérage et l'accompagnement des agents en souffrance psychique. Le suicide reste en France une cause majeure de mortalité évitable, alors même que des dispositifs efficaces de prévention et de soutien se structurent depuis plusieurs années dans les territoires.

Les directions, encadrants et équipes RH sont en première ligne pour repérer les signaux d'alerte (repli, propos désespérés, changement brutal de comportement...) et ouvrir le dialogue sans jugement. Parler de la souffrance, poser clairement la question des idées

suicidaires et orienter vers les ressources adaptées constituent des gestes de prévention essentiels, qui peuvent sauver des vies.

Le CDG accompagne les collectivités dans leurs démarches de prévention des risques psychosociaux, de promotion de la qualité de vie au travail et de soutien aux agents confrontés à des situations difficiles. Cette journée est aussi l'occasion de rappeler l'intérêt des actions de sensibilisation et de formation (dispositifs « sentinelles », culture de l'entraide, connaissance des ressources locales) afin de renforcer la capacité de chacun à repérer, orienter et soutenir une personne en crise suicidaire.

### ▶ Points à retenir



•Parler du suicide ne « donne pas d'idées » : au contraire, cela permet souvent de réduire le sentiment d'isolement et de détresse.



•Tout agent peut être un relais : il n'est pas nécessaire d'être soignant pour écouter, prendre au sérieux la souffrance exprimée et orienter vers les professionnels compétents.



•La prévention passe par un environnement de travail attentif, un management soutenant, une vigilance partagée et un recours facilité aux ressources médicales et psychologiques.

## ► **Contacts utiles – Vaucluse**

- 3114 – Numéro national de prévention du suicide  
Écoute professionnelle, gratuite, confidentielle, 24h/24 et 7j/7, pour toute personne en détresse, ses proches et les professionnels.
- Centre hospitalier de Montfavet (psychiatrie adulte et infanto-juvénile)  
Urgences psychiatriques, hospitalisation, consultations et équipes mobiles intervenant sur l'ensemble du département (hors secteur de Pertuis).  
Orientation possible via le 15 / 112 en cas d'urgence, ou sur appel médical (médecin traitant, médecin de prévention).
- Médecin traitant et Centre Médico-Psychologique (CMP) de proximité  
Pour une évaluation médicale, un suivi spécialisé et l'orientation vers des soins adaptés.
- Associations d'écoute et de soutien (exemples)  
SOS Amitié, Suicide Écoute, SOS Suicide Phénix, Fil Santé Jeunes et Nightline pour les étudiants et jeunes adultes.
- En cas d'urgence vitale  
Composer immédiatement le 15 (SAMU) ou le 112, ou se rendre aux urgences les plus proches. Les équipes d'urgences et de psychiatrie du territoire sont organisées pour recevoir les situations de crise suicidaire.
- Dispositifs et ressources territoriales en santé mentale
  - Conseil local de santé mentale (CLSM) d'Avignon et Projet territorial de santé mentale (PTSM) animés par le CoDES 84.
  - Dispositif d'appui à la coordination (DAC) / plateforme Ressources Santé Vaucluse : information, orientation et appui aux professionnels pour les situations complexes, du lundi au vendredi en journée.
- Maison des Adolescents de Vaucluse (11–25 ans)  
Accueil, écoute, information et orientation pour les jeunes et leurs proches, consultations gratuites et confidentielles, avec des antennes à Avignon, Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison-la-Romaine, Valréas.

Souffrance  
Prévention  
du suicide

C'EST LE MOMENT  
D'APPELER

3114

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Écoute professionnelle  
et confidentielle  
24h/24 · 7j/7 · Appel gratuit